

VMC HYGRO DETECTION + PILE



Ventilation Hygro-réglable

CHAUFFAGE

CHAUFFE-EAU

CLIMATISATION

VENTILATION

Sauter

WWW.CONFORT-SAUTER.COM

Vous allez procéder à l'installation de votre groupe HYGRO Sauter. Nous vous remercions d'avoir choisi Sauter et sommes fiers de la confiance que vous nous accordez.

Cet appareil est destiné à la ventilation des maisons individuelles disposant de 4 sanitaires maximum. L'extraction se fait par les bouches placées en cuisine, WC et salle de bain. L'arrivée d'air neuf se fait par les entrées d'air placées au dessus des fenêtres.

Appareil prévu pour être raccordé à des bouches d'extraction hygroréglables et associé conformément à l'avis technique 14/07-1194 :

— à des entrées d'air hygroréglables (système hygro B).

Les performances aérauliques et acoustiques du groupe Hygro Sauter sont garanties avec les bouches hygroréglables et les entrées d'air décrites dans le tableau page 3.

1. AVERTISSEMENTS GENERAUX

Avant l'installation lire attentivement les instructions ci-dessous :

- En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
- La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil. Son respect permet de garantir l'efficacité et la longévité de l'appareil.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Ne raccorder l'appareil au réseau que si ce dernier correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque de l'appareil.
- Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
- Après déballage, s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages, sinon s'adresser à votre revendeur.
- Installé ou entreposé, l'appareil doit rester hors de portée des enfants.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds. . .)
- Température maximum d'utilisation : 40 °C
- Ne pas placer l'appareil directement aux intempéries et le protéger des projections d'eau.
- Le rejet de l'appareil ne doit pas se faire dans des conduits destinés à l'évacuation de fumées provenant d'appareils à combustion. Il doit se faire séparément et être relié à l'extérieur.
- Si le logement pour lequel l'appareil est destiné est équipé d'un appareil à combustion (poêle, chauffe-eau à gaz, chaudière à gaz, ...), vérifier que ce dernier est de type "étanche". Sinon, et si la réglementation le permet, il faut s'assurer qu'une entrée d'air située à proximité de l'appareil garantisse une bonne combustion.

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée. L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Votre système de VMC doit fonctionner 24h/24.

2. CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

Caisson en polypropylène équipé de 4 piquages démontables Ø80 pour les sanitaires ; 1 piquage Ø125 intégré pour la cuisine ; 1 piquage Ø125 intégré pour le rejet.

Motoventilateur à action en acier galvanisé Ø160, roulement à billes étanche graissé à vie, rotor extérieur, protection thermique.

- Alimentation : 230 V~ 50 Hz
- Puissance maxi : 45W
- Intensité maxi : 0.2A
- Poids : 2.9 Kg

3. SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LA REGLEMENTATION THERMIQUE 2005.

Domaine d'emploi	T3 (2 sanitaires) Au T7 (4 sanitaires)	
Type de système	Hygro B	
Nombre maximum de sanitaires	4	
Indication de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Sortie de toiture aéraulique • Conduits flexibles ou rigides isolés 	
Classes de performance	C	
Solutions techniques RT 2005	3 points	
Puissance électrique pondérée	De 35,8 à 36,5 WThC	
T4 1 sdb et 1 WC	Puissance/Classe	35,8 WThC / C

4. CONFIGURATIONS D'INSTALLATION

Configuration minimale à respecter pour l'Hygro type B (Atec n° 14/07-1194)

	Entrées d'air		Bouches d'extraction		
	Séjour	Par chambre	Cuisine	Salle de bain	WC
	Entrées d'air HYGRO-réglables		Bouches hygroréglables à débit complémentaire temporisé	Bouches hygroréglables	Bouches hygroréglables à débit complémentaire temporisé
T3	6-45 m ³ /h	6-45 m ³ /h	10-45/120 m ³ /h	10-40 m ³ /h	5/30 m ³ /h
T4	6-45 m ³ /h	6-45 m ³ /h	10-45/120 m ³ /h	10-40 m ³ /h	5/30 m ³ /h
T5	2x 6-45 m ³ /h	6-45 m ³ /h	10-45/135 m ³ /h	10-40 m ³ /h	5/30 m ³ /h
T6	2x 6-45 m ³ /h	6-45 m ³ /h	10-45/135 m ³ /h	10-40 m ³ /h	5/30 m ³ /h
T7 et +	2x 6-45 m ³ /h	6-45 m ³ /h	10-45/135 m ³ /h	10-40 m ³ /h	5/30 m ³ /h

Configuration supplémentaire

Nombre de pièces principales	Salle de Bain supplémentaire	WC supplémentaire	Salle d'eau
Tout type de logement	10-40 m ³ /h	5/30 m ³ /h	bouche hygroréglable 5-40m ³ /h

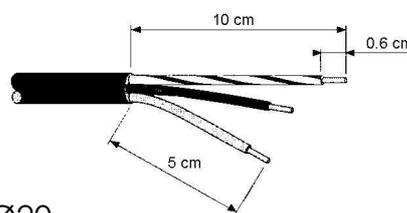
Une salle d'eau est une pièce équipée d'un point d'eau mais sans baignoire ni douche (exemples : Buanderie, Cellier, Cabinet de toilette avec lavabo).

5. INSTALLATION

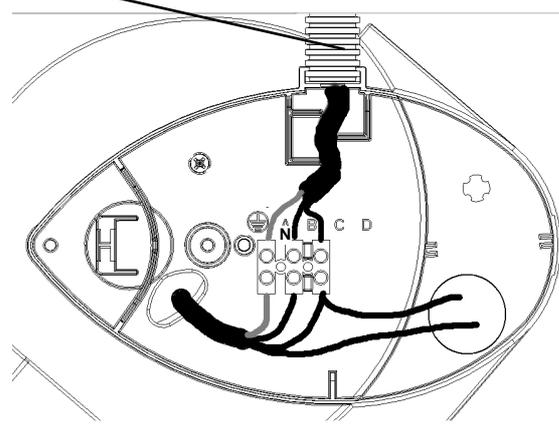
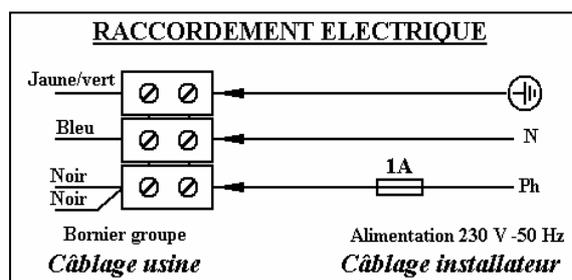
Choisir un emplacement le plus central possible par rapport aux bouches d'extractions et le plus près possible de la cuisine.

- TOUJOURS TRAVAILLER HORS TENSION : Ouvrir le couvercle du boîtier électrique à l'aide d'un tournevis. Alimentation avec un câble rigide 3G1,5 mm², double isolation. Protection (non fournie) : Prévoir un moyen de déconnection dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.
 - ✓ Raccorder suivant le schéma ci-contre, le câble doit passer par l'ouverture prévue à cet effet, et circuler entre les chicanes afin d'éviter tout risque d'arrachement.
 - ✓ Remettre le couvercle en place.
 - ✓ Le fixer avec la vis fournie dans la boîte de raccordement.

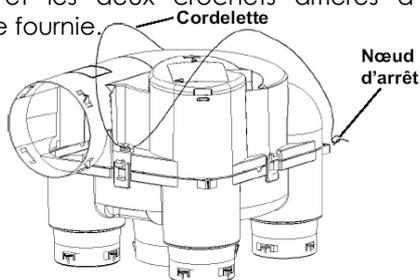
EXTREMITE CABLE ALIMENTATION



Conduit cannelé Ø20



- Raccorder le conduit Ø125 de la cuisine au piquage central (non démontable) en prenant soin de l'enfoncer suffisamment afin d'obtenir une bonne étanchéité.
- Procéder à l'accrochage du groupe HYGRO Sauter. Celui-ci doit être suspendu à la charpente par les crochets prévus dans les 4 angles, ou en utilisant l'anneau situé près du rejet et les deux crochets arrière à l'aide de la cordelette fournie.



- Raccorder les piquages sanitaires (Ø80, jaunes) en procédant comme suit :

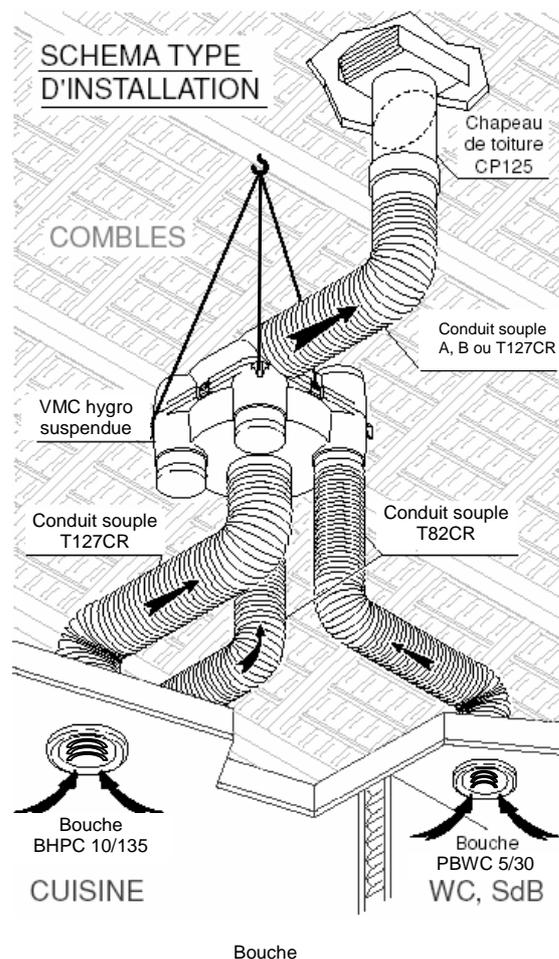
- ✓ Démontez les piquages un par un par quart de tour (après le point dur).
- ✓ Raccorder le conduit souple Ø82 en prenant soin de l'enfoncer suffisamment afin d'obtenir une bonne étanchéité.
- ✓ Fixer les conduits sur les piquages à l'aide de colliers plastiques ou du ruban adhésif fournis.
- ✓ Reclipser le piquage à sa place.

NOTA:

Les piquages inutilisés doivent être bouchés (2 bouchons sont livrés d'origine).

L'utilisation de té de raccordement est interdite.

- ✓ Raccorder le rejet Ø125 au conduit souple qui sera relié à l'extérieur (ex : chapeau de toiture CP 125 A ou R).



L'installation est maintenant prête à fonctionner

6. CONSEILS D'INSTALLATION

➤ Conduits :

Si vous n'utilisez pas des conduits souples calorifugés Ø82 et Ø127, il est **impératif** d'éviter la condensation en isolant les conduits.

N'utiliser que la longueur de conduit nécessaire, éviter les coudes inutiles, ne pas écraser le conduit. Les parties rectilignes doivent être étirées sans être tendues afin d'éviter les phénomènes de résonance.

➤ Rejet :

Le rejet doit obligatoirement être raccordé à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance au passage de l'air. Utiliser de préférence un chapeau de toiture.

➤ Bouches :

Les bouches d'extraction doivent être placées uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble,...).



Bouche Salle de bains
(hygroréglable)



Bouche WC
(détection de présence)

➤ Câblage des bouches à pile :

Pas de branchement sur le secteur. L'alimentation est faite par trois piles alcalines LR06 ou AA.

Pour les bouches à piles sans détection, câblage du bouton poussoir à fermeture (normalement ouvert)



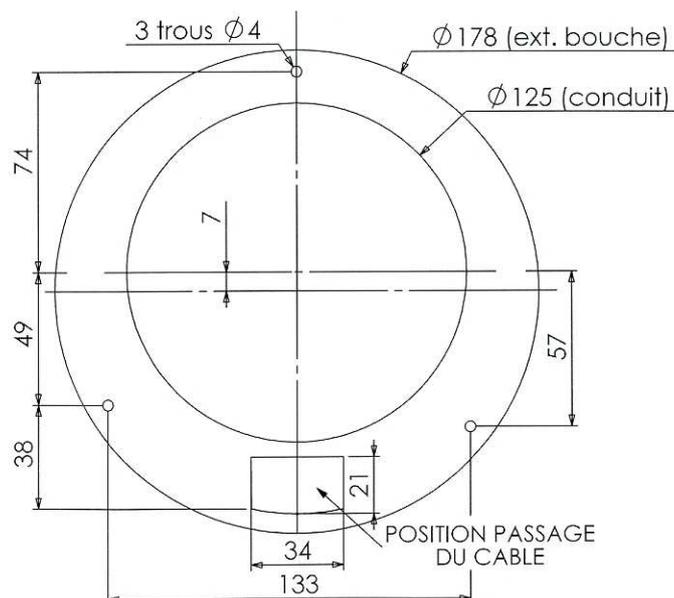
Pour les bouches à détection de présence :

Placer la lentille de détection toujours en direction de la porte et vers le bas

Le volet s'ouvre dès détection d'un mouvement et reste ouvert 30 minutes environ.

La platine support de la bouche doit impérativement être vissée au mur.

Après avoir retiré le corps de la bouche, passer les câbles par l'ouverture aménagée, conformément au schéma ci-dessous, et les raccorder sur l'interrupteur.



7. ENTRETIEN



Avant toute opération sur le groupe Hygro Sauter ou sur les bouches électriques, couper l'alimentation électrique et vérifier qu'elle ne peut être rétablie accidentellement.

Groupe d'extraction VMC HYGRO Sauter : une fois par an

- Séparer les 2 coquilles en ouvrant les pattes de fixation avec un tournevis plat.
- Dépoussiérer la turbine à l'aide d'un pinceau sec.
- Ré assembler les 2 coquilles et refermer les pattes de fixations.
- S'assurer que les conduits sont bien en place.

Bouches d'extraction : deux fois par an au minimum

- Retirer le corps de la platine. La platine solidaire du conduit ne doit pas être déposée.
- Nettoyer le corps de la bouche à l'eau savonneuse sans démonter le volet.
- Vérifier les piles pour les bouches à détection.
- Remonter le corps sur la platine.

Entrées d'air autoréglables : une fois par an au minimum

- Démontez les capots des entrées d'air et nettoyez l'intérieur avec une éponge humide (en prenant soin de les repérer afin de les remonter sur leur fenêtre respective).
- Ne pas démonter la lame ou l'élément support de lame à l'intérieur du capot.
- Nettoyer le socle avec une éponge.
- Le socle ne doit pas être démonté de la menuiserie.

Entrées d'air hygoréglables : une fois par an au minimum

- Démontez le capot de l'entrée d'air et nettoyez l'intérieur avec une éponge humide. Ne pas démonter le volet et le système de commande hygoréglable.
- Nettoyer le socle avec une éponge.
- Le socle ne doit pas être démonté de la menuiserie.

8. ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT

Le moteur de l'appareil est équipé d'une protection thermique à réarmement manuel. En cas de surchauffe accidentelle, la protection se déclenche et ne peut être ré-enclenchée qu'après refroidissement en coupant l'alimentation électrique durant quelques secondes. Un déclenchement est généralement dû à une panne du moteur, contacter le service après vente en cas de déclenchements répétés.

L'appareil ne fonctionne pas → Vérifier qu'il est mis sous tension / Vérifier le fusible / Vérifier que rien ne bloque la turbine.
L'appareil est bruyant → Vérifier que rien ne touche la turbine / Vérifier le type et la pose des conduits.
Le débit d'air semble insuffisant → Vérifier que les conduits sont bien raccordés et non écrasés.

9. GARANTIE

Cet appareil est garanti trois ans à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, Sauter assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié.

En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.

10. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective) Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.



VMC HYGRO DETECTION + PILE

CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de garantie est à compter de la date d'installation et ne saurait excéder 36 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- SAUTER assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.



TYPE DE L'APPAREIL * : _____

N° DE SERIE * : _____

DATE D'ACHAT : _____

NOM ET ADRESSE DU CLIENT : _____

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique

Cachet du revendeur